

EUREX EN FOREZ-FIDUCIAIRE EUROPEENNE

**Société par actions simplifiée
au capital de 350 000 euros**

**Siège social : 28 Avenue Pierre Mendès-France
Immeuble Le Canopé, 42270 ST PRIEST EN JAREZ
305 177 578 RCS ST ETIENNE**

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 20 OCTOBRE 2025

LES SOUSSIGNÉS :

La société ALFA PARTICIPATIONS, Société à responsabilité limitée représentée aux présentes par son Gérant Monsieur Stéphane FAURE,
La société ALLEGRE INVESTISSEMENTS, Société civile représentée aux présentes par sa Gérante, Madame Mélanie ALLEGRE,
La société ASM EXPERT COMPTABLE, Société à responsabilité limitée unipersonnelle représentée aux présentes par sa Gérante Madame Anne-Sophie MORIN,
Monsieur Jean-François AUCLAIRE,
La société EUREX - COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE, Société par actions simplifiée représentée aux présentes par son Président, Monsieur Alexandre BOUTARIN,
La société FIREC AUDIT, Société à responsabilité limitée unipersonnelle représentée aux présentes par son Gérant Monsieur Jean-Luc DESPRES,
La société FLA INVEST, Société par actions simplifiée unipersonnelle représentée aux présentes par son Président, Monsieur Fabien LEONE-AIGUIER,
La société FLO PARTICIPATIONS, Société par actions simplifiée unipersonnelle représentée aux présentes par sa Présidente, Madame Florence OGIER,
Monsieur François GRILLET,
La société HOLDING BM, Société par actions simplifiée unipersonnelle représentée aux présentes par sa Présidente Madame Blandine MOUNIER,
Madame Florence OGIER,
La société R&F PARTICIPATIONS, Société à responsabilité limitée représentée aux présentes par son Cogérant Monsieur Rémy DELOLME,

Détenant ensemble 6 139 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée EUREX EN FOREZ-FIDUCIAIRE EUROPEENNE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société EUREX EN FOREZ-FIDUCIAIRE EUROPEENNE et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 23 des statuts,

Ont pris à l'unanimité la décision suivante :

DECISION UNIQUE

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Jean-François AUCLAIRE, 10 B Rue Chevreul 42100 Saint-Etienne, de son mandat de membre du Conseil de Direction à compter de ce jour.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen

et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Stéphane FAURE Société ALFA PARTICIPATIONS	Mélanie ALLEGRE Société ALLEGRE INVESTISSEMENTS
Anne-Sophie MORIN Société ASM EXPERT COMPTABLE	Jean-François AUCLAIRE
Alexandre BOUTARIN Société EUREX - COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE	Jean-Luc DESPRES Société FIREC AUDIT
Fabien LEONE-AIGUIER Société FLA INVEST	Florence OGIER en son nom et pour Société FLO PARTICIPATIONS
François GRILLET	Blandine MOUNIER Société HOLDING BM
	Rémy DELOLME Société R&F PARTICIPATIONS